

Département des Landes

SYNDICAT MIXTE  
POUR L'AMENAGEMENT DE PORT D'ALBRET SUD

FR/PL

N° : D200807026

Le 15 JUIL 2008

Le Président du Syndicat Mixte,

à

Monsieur BERDOT Christian  
Président  
Association "Les Amis de la Terre"  
Maison des Associations  
24 Boulevard de Candau  
40000 MONT-DE-MARSAN

Monsieur le Président,

Comme cela vous a été indiqué dans un courrier du 30 mai 2008, le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de Port d'Albret Sud va lancer des études préalables à la réalisation d'une opération d'aménagement touristique à l'Est de la RD 652, sur le territoire de la commune de Soustons.

J'ai souhaité vous proposer de participer à ces travaux, ainsi qu'à d'autres associations de protection de l'environnement, dans le cadre d'une démarche préalable à tout aménagement proposée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie dite "Approche environnementale sur l'urbanisme".

Par lettre du 28 juin 2008, vous m'avez informé que vous ne donneriez pas suite à cette invitation notamment, je cite, pour ne pas "cautionner une opération illégale". Cette affirmation est bien péremptoire dans la mesure où le contenu de cette opération n'est pas déterminé. J'ajoute que le périmètre d'étude est contigu à l'aire urbaine existante.

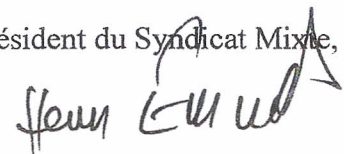
L'intérêt de la procédure proposée constitue pourtant une opportunité pour rechercher avant toute décision d'aménagement, un "mieux environnemental" qui dépasse le strict respect des réglementations nationales.

Si, sur le principe, je peux comprendre que votre but est de promouvoir "une société écologiquement viable et socialement équitable", je ne pense pas qu'une opposition systématique à tout projet de développement soit une attitude qui permette de sensibiliser positivement le public et ses décideurs sur l'intérêt des grandes problématiques environnementales.

Je ne pense pas davantage qu'envisager "un éventuel effondrement de l'économie mondiale et des problèmes graves à venir dans notre département" soit un motif réellement sérieux pour mettre un terme à toute velléité de développement, bien au contraire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Syndicat Mixte,



Henri EMMANUELLI